



RAPPORT D'ACTIVITES

2025



1.	IDENTIFICATION DU SERVICE	3
2.	IDENTIFICATION DU POUVOIR ORGANISATEUR DE L'ASSOCIATION	4
3.	STATUT D'OCCUPATION DU (OU DES) LIEU(X) D'ACTIVITÉS	4
4.	HEURES D'OUVERTURE	4
4.1.	ACCUEIL – SECRÉTARIAT	4
4.2.	SOINS MÉDICAUX	4
4.3.	SOINS DE KINÉSITHÉRAPIE ET OSTÉOPATHIE	5
4.4.	SOINS INFIRMIERS	5
4.5.	CONSULTATIONS DE DIÉTÉTIQUE ET D'ÉDUCATION EN DIABÉTOLOGIE	5
4.6.	CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES	5
5.	TERRITOIRE D'INTERVENTION	6
5.1.	RÉGION BRUXELLES CAPITALE	6
5.2.	BRUXELLES-CAPITALE, MAIS PAS UNIQUEMENT !	6
6.	BILAN D'ACTIVITÉ DE LA PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER 2025 AU 31 DÉCEMBRE 2025	7
6.1.	OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS	7
6.1.1.	Objectifs généraux	7
6.1.2.	Objectifs particuliers	8
6.2.	DONNÉES STATISTIQUES	8
6.2.1.	Caractéristiques sociodémographiques	8
6.2.1.1.	Répartition des patients par nationalité	8
6.2.1.2.	Age et sexe	8
6.2.2.	Données administratives	10
6.2.2.1.	Patients inscrits au forfait	10
6.2.2.2.	Patient sous statut AMU ou FEDASIL	10
6.2.2.3.	Patients Bénéficiant d'une Intervention Majorée	11
6.2.3.	Bilan statistique des prestations réalisées en 2025	11
6.2.3.1.	Activités du secteur médecine générale	12
6.2.3.2.	Activités des secteurs kinésithérapie et d'ostéopathie	13
6.2.3.3.	Activités du secteur infirmier	14
6.2.3.4.	Activités du secteur diététique	14
6.2.3.5.	Activité du secteur psychologique	15
6.3.	ACCUEIL ET SALLE D'ATTENTE	15
6.4.	FONCTION CURATIVE	16
6.4.1.	Médecine générale	16
6.4.2.	Kinésithérapie et Ostéopathie	17
6.4.3.	Soins infirmiers	18
6.4.4.	Consultations de diététique	18
6.4.5.	Soins de santé mentale	19
6.5.	FONCTION PRÉVENTIVE	20
6.5.1.	Consultations	20
6.5.2.	Campagne de vaccination contre la grippe 2025	21
6.6.	SANTÉ COMMUNAUTAIRE	22
6.6.1.	Affichage en salle d'attente	23
6.6.2.	Reconditionnement physique et cardio-respiratoire au Parc Royal	24

6.6.3.	Course des 20 km de Bruxelles	27
6.6.4.	Activité Marche	29
6.6.5.	Bourse aux vêtements	30
6.6.6.	École du dos	31
6.6.7.	Sortie familiale au « <i>Préhistomuseum</i> »	33
6.6.8.	Petit déjeuner de Noël	34
6.7.	LA GESTION	35
6.8.	DÉMARCHE ÉVALUATION QUALITÉ	35
6.9.	OBSERVATOIRE DES ASPECTS PSYCHO MÉDICO-SOCIAUX EN PREMIÈRE LIGNE	36
6.9.1.	Réunions d'équipe	36
6.9.1.1.	Organisation générale	36
6.9.1.2.	Contenu des réunions	37
6.9.1.3.	Adaptation saisonnière	37
6.9.1.4.	Amélioration continue	37
6.9.2.	Réunions entre Maisons Médicales, contacts avec la Fédération des Maisons Médicales – IGB	37
6.9.3.	Groupe Infirmier Bruxellois (G.I.B)	38
6.9.4.	Groupe des Gestionnaires Bruxellois (G.G.B)	38
6.9.5.	Groupe des Facturants Bruxellois	39
6.9.6.	Groupe PSY	40
6.10.	MISSION DE FORMATION	41
6.11.	FORMATION CONTINUE	42
6.12.	VIE D'ÉQUIPE	42
7.	PERSPECTIVES, PROJETS POUR LA MAISON MÉDICALE	43
8.	ANNEXES	44

1. IDENTIFICATION DU SERVICE

— Nom du service :	MAISON MEDICALE DE LA SENNE A.S.B.L.
— Numéro d'entreprise	0456208519
— Adresse du siège social :	Rue Camusel 11 à 1000 BRUXELLES
— Tél. :	02/513.57.54
— Fax. :	02/503.53.24
— E-mail :	mmsennebxl@gmail.com
— N° de compte bancaire :	IBAN BE89 0012 6370 5185
— BIC :	GEBABEBB
— Date de création du service :	août 1992
— Siège d'activités :	1 siège, situé à l'adresse susnommée depuis le 25/06/2020

2. IDENTIFICATION DU POUVOIR ORGANISATEUR DE L'ASSOCIATION

L'organe d'administration est composé de :

Fonctions	Noms et prénoms	Adresse	Tel
Président	M. Munyororo Muthoma	Oud-Strijdersstraat 18 9280 Lebbeke	0474 60 13 49
Trésorier	Dr Thierry Fobe	Rue Dupré 9 1090 Bruxelles	0476 62 50 38
Secrétaire	Mme Souade Jelouli	Rue Walcourt 131 1070 Bruxelles	0479 38 72 41
Administrateurs	Dr Tina Lamba	Fernand Tavernestraat 63 9400 Ninove	0485 52 95 78
	Dr Hassania Bakkali	Avenue Gounod 97 1070 Bruxelles	0486 40 90 96

3. STATUT D'OCCUPATION DU (OU DES) LIEU(X) D'ACTIVITÉS

Depuis le 3 mars 2014, l'ASBL est propriétaire des lieux.

4. HEURES D'OUVERTURE

L'annexe 3 donne une vue globale des horaires des différents soignants et de l'accueil.

4.1.ACCUEIL – SECRÉTARIAT

Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00. Un répondeur téléphonique est actif durant toutes les heures de fermeture, ainsi que le jeudi de 12h à 14h durant la réunion d'équipe.

4.2.SOINS MÉDICAUX

Permanence du lundi au vendredi de 09h à 19h :

- Consultations sur rendez-vous, à la maison médicale.
- Consultations téléphoniques
- Visites à domicile

- Gardes en soirée, la nuit et le WE assurées en partenariat avec la Garde bruxelloise (1733 ou 02/201.22.22)

4.3.SOINS DE KINÉSITHÉRAPIE ET OSTÉOPATHIE

Les consultations de kinésithérapie sont assurées sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 9h à 19h, aussi bien au cabinet qu'à domicile.

Les séances d'ostéopathie sont proposées le mardi après-midi de 14h à 18h30 ainsi que le jeudi matin de 9h30 à 13h30.

4.4.SOINS INFIRMIERS

Les soins infirmiers sont assurés au sein de la Maison Médicale sur rendez-vous, selon les horaires suivants :

- le lundi de 8h30 à 18h ;
- le mardi de 8h30 à 17h ;
- le mercredi de 8h30 à 18h ;
- le jeudi de 8h30 à 17h ;
- le vendredi de 8h30 à 16h.

Les soins infirmiers à domicile sont également proposés sur rendez-vous. Les interventions sont organisées en fonction des besoins spécifiques des patients ainsi que de la nature des soins prescrits, avec des horaires adaptés à la continuité et à la qualité de la prise en charge.

4.5.CONSULTATIONS DE DIÉTÉTIQUE ET D'ÉDUCATION EN DIABÉTOLOGIE

Les consultations sont assurées sur rendez-vous au sein de la Maison Médicale. Elles ont lieu le lundi de 9h à 12h et de 12h30 à 17h, ainsi que le jeudi de 14h à 17h30.

4.6.CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES

Les entretiens et suivis psychologiques sont assurés sur rendez-vous au sein de la Maison Médicale ainsi qu'à la maison de repos *Les Petites Sœurs des Pauvres*. La prise en charge est adaptée aux besoins des patients et peut être réalisée en individuel, en couple ou en famille. Les consultations ont lieu le mardi de 9h à 19h, les mercredi et jeudi matin de 9h à 12h, ainsi que le vendredi de 9h à 17h.

5. TERRITOIRE D'INTERVENTION

5.1.RÉGION BRUXELLES CAPITALE

La Maison Médicale a vu le jour en août 1992. Elle a choisi de s'implanter dans la rue Camusel à 1000 Bruxelles. Depuis le 18 juin 2020, elle occupe un nouveau bâtiment situé rue Camusel 11 à 1000 Bruxelles.

La Maison Médicale de la Senne prend majoritairement en charge les patients venant des communes de Bruxelles Ville, Anderlecht et Molenbeek-Saint-Jean.

Tableau 1: Répartition des patients par commune –Région de Bruxelles-Capitale

Noms de communes	Effectifs patients	Noms de communes	Effectifs patients
ANDERLECHT	273	KOEKELBERG	30
AUDERGHEM	16	MOLENBEEK-SAINT-JEAN	235
BERCHEM-SAINTE-AGATHE	43	SAINT-GILLES	35
BRUXELLES	1806	SAINT-JOSSE-TEN-NOODE	9
ETTERBEEK	13	SCHAERBEEK	110
EVÈRE	41	UCCLE	21
FOREST	35	WATERMAAL-BOITSFORT	5
GANSHOREN	35	WATERMAEL-BOITSFORT	3
HAREN(TONGEREN)	4	WOLUWE-SAINT-LAMBERT	20
IXELLES	54	WOLUWÉ-SAINT-PIERRE	11
JETTE	69		

5.2.BRUXELLES-CAPITALE, MAIS PAS UNIQUEMENT !

La structure accueille également des patients domiciliés dans d'autres régions. Il s'agit, pour la plupart, de patients initialement suivis à Bruxelles ayant déménagé, mais ayant souhaité poursuivre leur prise en charge au sein de la Maison Médicale afin de maintenir la continuité des soins et le lien thérapeutique établi avec l'équipe soignante.

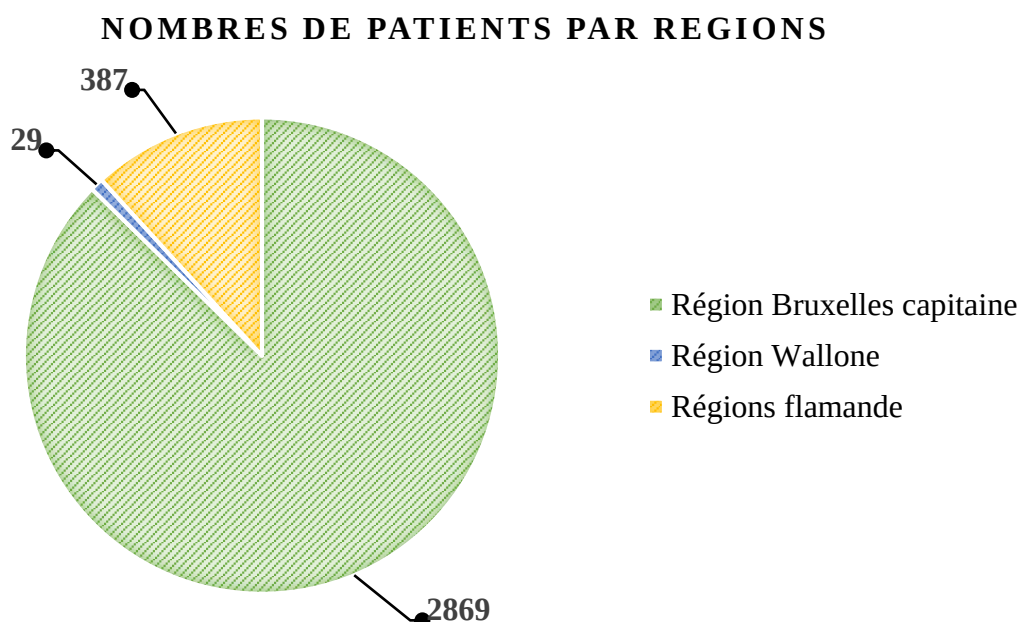


Figure 1: Distribution des patients de la maison médicale par Régions

6. BILAN D'ACTIVITÉ DE LA PÉRIODE DU 1er JANVIER 2025 AU 31 DÉCEMBRE 2025

6.1.OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS

6.1.1. Objectifs généraux

- Accessibilité pour tous aux soins de santé primaires dispensés par une équipe pluridisciplinaire. Cette accessibilité se veut tant financière que culturelle avec une attention particulière aux plus démunis.
- Promotion de la santé pour tous par l'intégration de soins curatifs, soins préventifs, éducation à la santé, aide psychologique.
- Évaluation des facteurs influençant la santé de la population et participation à toute action visant à modifier favorablement ces facteurs.

6.1.2. Objectifs particuliers

- Construction d'un partenariat avec la population, afin de permettre une connaissance réaliste des problèmes vécus et des besoins ressentis, et d'envisager des actions adaptées. Concrètement, cela se fait par une implantation et une découverte quotidienne de la vie de quartier.
- Renforcement du tissu social et du réseau de solidarité avec toutes les actions existantes dans le quartier et souhait de sensibilisation à la notion de partenariat (enjeux importants pour l'efficacité de l'action).
- Contacts avec diverses communautés, associations, comités de quartier et écoles.

6.2.DONNÉES STATISTIQUES

6.2.1. Caractéristiques sociodémographiques

6.2.1.1. Répartition des patients par nationalité

La population qui fréquente la Maison Médicale de la Senne est très cosmopolite et les soignants sont souvent amenés à utiliser l'arabe, l'anglais et l'espagnol en plus des langues nationales. Dans d'autres cas, les patients amènent un interprète pour favoriser la communication ou alors nous faisons appel à des systèmes de traduction en ligne.

Il n'est pas possible actuellement d'obtenir des statistiques valables qui mettent en valeur la multiculturalité rencontrée. Les statistiques de population de la Ville de Bruxelles ne prennent pas en compte les personnes sans-papiers ni l'origine culturelle des habitants. Nous observons toutefois que, parmi nos patients ayant la nationalité belge, beaucoup sont nés hors de l'Europe et ne parlent ni français ni néerlandais.

En reflet avec le quartier, l'origine marocaine est fortement représentée, avec désormais l'inscription de la première et deuxième génération née en Belgique. Une autre partie importante est constituée de patients originaires d'Afrique noire (Guinée Conakry, Congo RDC, Rwanda, Burundi, Sierra Leone, Cameroun, Togo, Somalie, Nigéria...), d'Amérique Latine (Équateur, Colombie), d'Asie (Pakistan) et d'Europe de l'Est.

6.2.1.2. Age et sexe

Au 31/12/2025, notre patientèle était composée de **52,1 % de femmes** et **47.9 % d'hommes**, âgés de 0 à 98 ans. 28% de nos patients ont entre 0 et 18 ans. Les moins de 40 ans représentent 61% de la population. Les patients de 65 ans et plus ne représentent que 9,5%.

Ces données sont représentatives de la population générale du quartier, car nous sommes dans une zone où les enfants et les jeunes adultes sont surreprésentés.

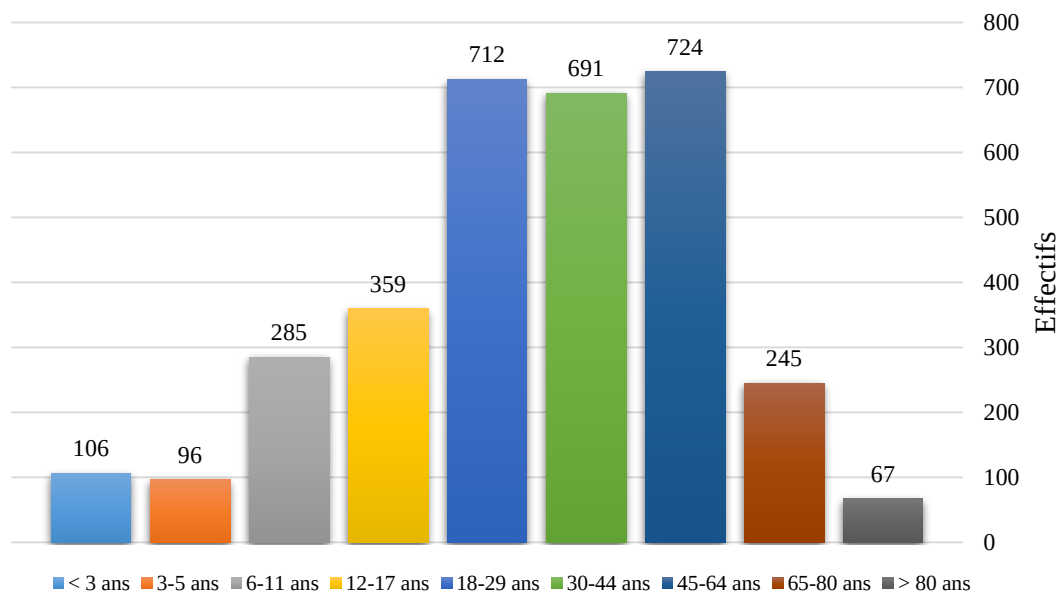


Figure 2: Distribution de l'âge des patients de la maison médicale

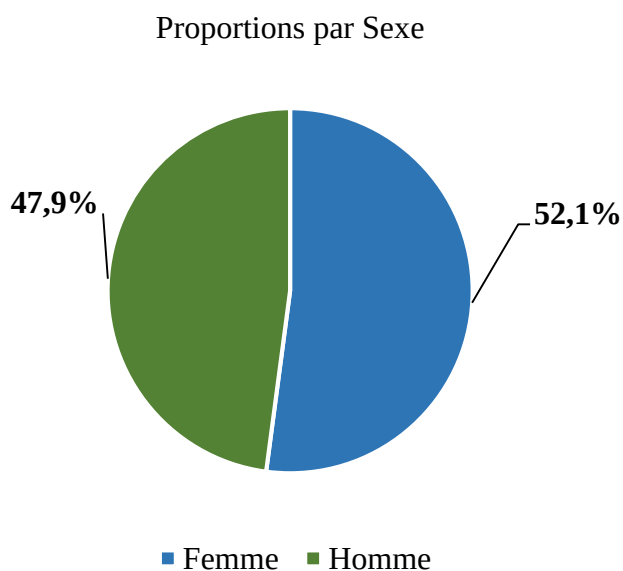


Figure 3: Répartition des patients selon le Sexe

6.2.2. Données administratives

6.2.2.1. Patients inscrits au forfait

L'évolution du nombre de patients inscrits au forfait par rapport à l'année antérieure est caractérisée par une légère diminution : il y a eu **140 nouvelles inscriptions contre 148 désinscriptions**, soit 8 de moins, pour un total de **3.149 patients inscrits** au 31/12/2025.

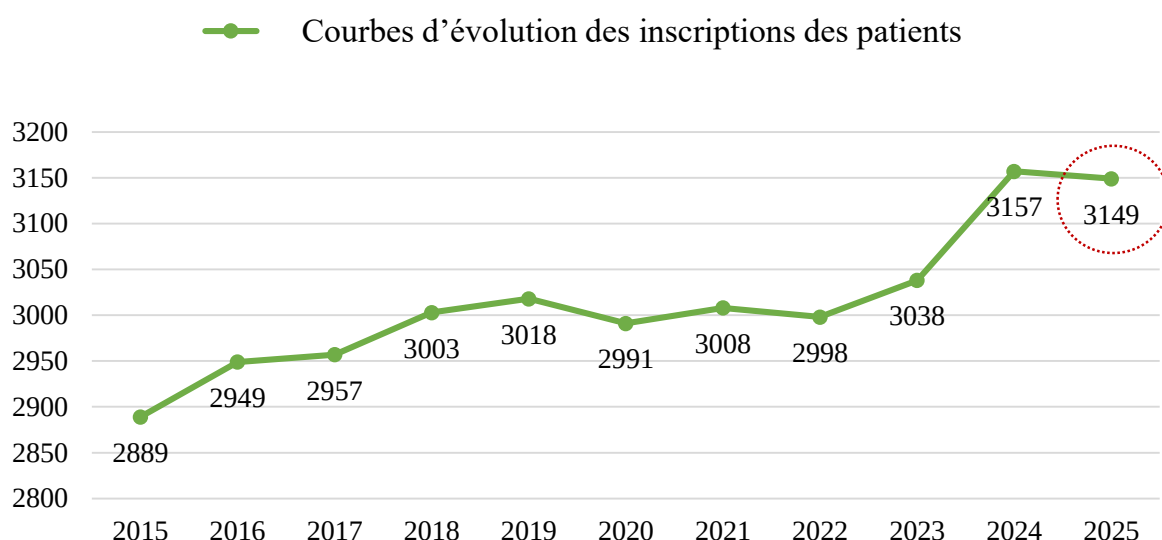


Figure 4:Évolution du nombre de patients inscrits au forfait (2016–2025)

6.2.2.2. Patient sous statut AMU ou FEDASIL

Le nombre de patients sous statut AMU ou FEDASIL pris en charge a légèrement diminué, passant de 133 à **115 patients**, ce qui représente 3,5 % des patients.

Tableau 2: Différents statuts des patients suivis à la maison médicale

Population de patients au 31/12/2025	Nombre
Patients inscrits au forfait et en ordre	3085
Patients inscrits au forfait, mais non en ordre	55
Patients suivis et passant au forfait le mois suivant	10
Patients désinscrits au mois suivant	9
Patients suivis sous convention	11
Patients AMU ou FEDASIL	115
Total	3285

6.2.2.3. Patients Bénéficiant d'une Intervention Majorée

Le nombre de patients bénéficiant de l'intervention majorée est stable en 2025 par rapport à l'année précédente, à savoir **53 % des assurés**.

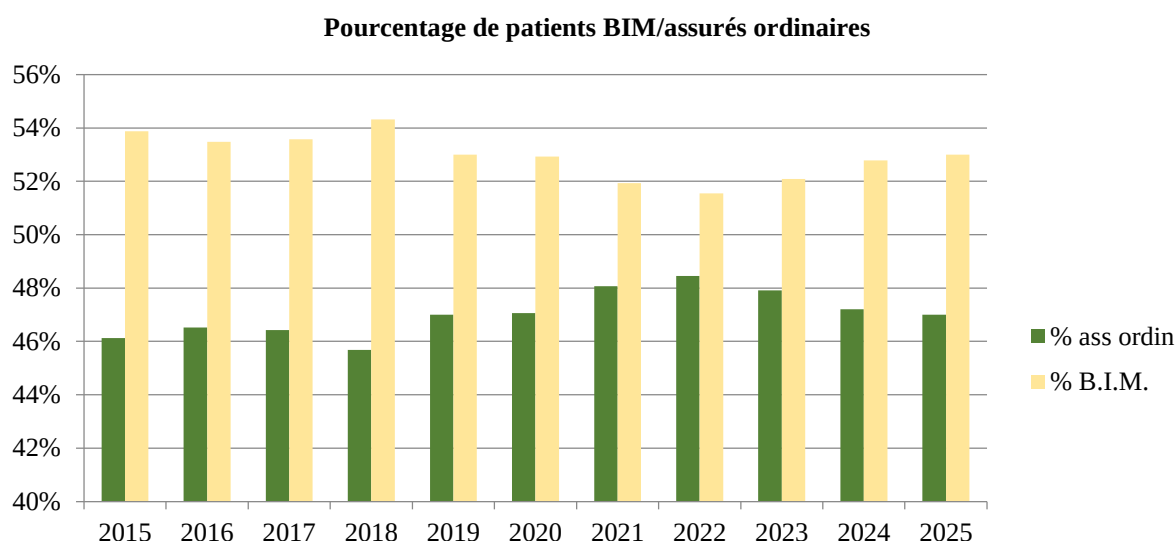


Figure 5: Évolution de la répartition des patients selon leur statut (BIM vs assurance ordinaire) entre 2015 et 2025

6.2.3. Bilan statistique des prestations réalisées en 2025

Pour l'année 2025, l'ensemble des prestataires médecins, kinésithérapeutes, ostéopathe, infirmiers, diététicienne et psychologue ont effectué un total de **29.966** prestations (-6 % par rapport à 2024).

Les figures ci-dessous reprennent l'évolution au fil des mois.

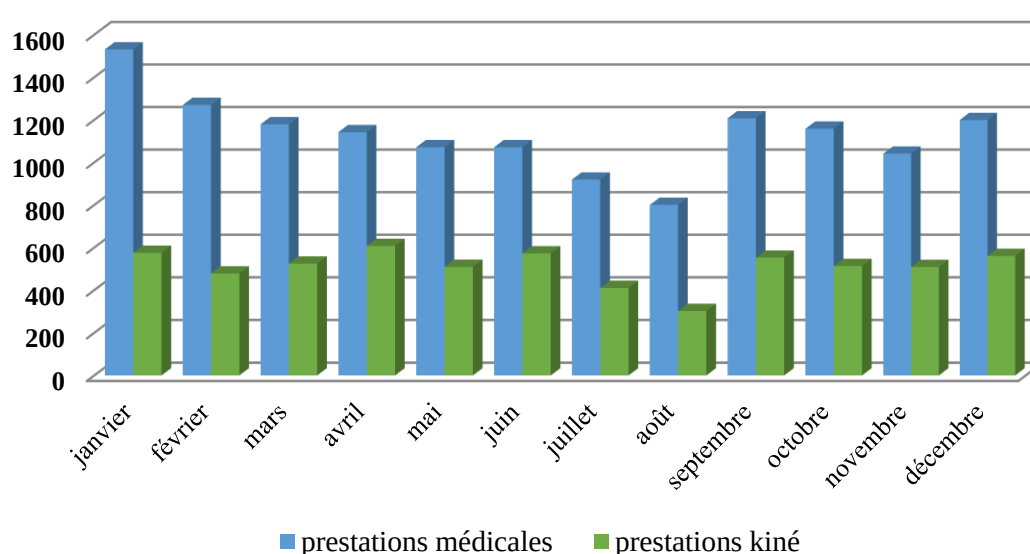


Figure 6: Nombre de prestations médecin/kinésithérapie en 2025

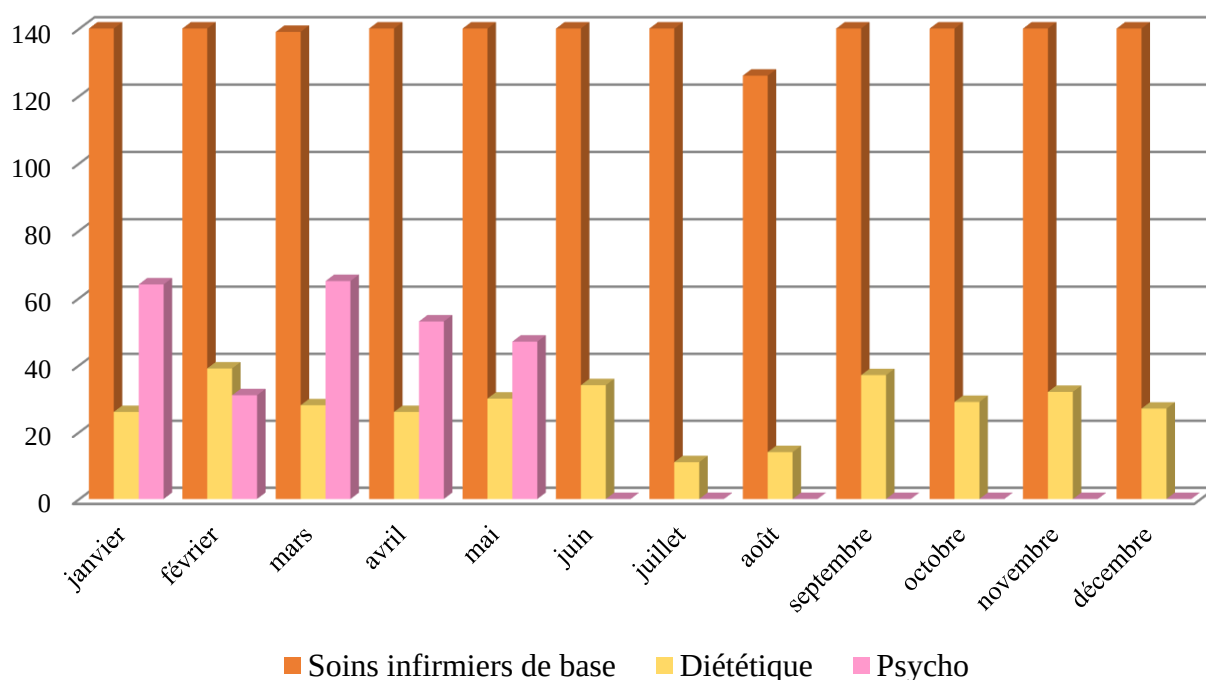


Figure 7: Nombre de prestations infirmier/diététicienne/psychologique en 2025

6.2.3.1. Activités du secteur médecine générale

Pour l'année 2025, les prestations médicales s'élèvent à **20.185 prestations**. Si nous retirons à ce total les actes techniques (95) et les demandes d'avis, nous arrivons à un total de **13.588 consultations et visites à domicile** pour tous les médecins exerçant au sein de la Maison Médicale au cours de l'année 2025, soit une baisse de 9 % par rapport à l'année antérieure, cependant nous notons une augmentation de 3% sur 5 ans.

Les consultations au cabinet représentent 97% de l'activité. Sur les 13.132 consultations médicales, 3% ont été effectuées par téléphone (contre 14% en 2024). Cette baisse est liée à la suppression du remboursement des consultations téléphoniques par l'INAMI, les appels étant désormais encodés comme avis. La durée des consultations médicales en présentiel est actuellement de 20 minutes, ce qui est souvent insuffisant pour prendre en charge les patients souffrant de maladies chroniques et les situations sociales complexes.

456 visites à domicile ont été effectuées dans l'année par l'ensemble des médecins¹, soit 13 % de plus qu'en 2024. Les actes techniques représentent 0,7% des prestations.

¹ Les consultations ou visites effectuées par les assistantes au Planning familial ou durant leurs gardes ne sont pas comptabilisées.

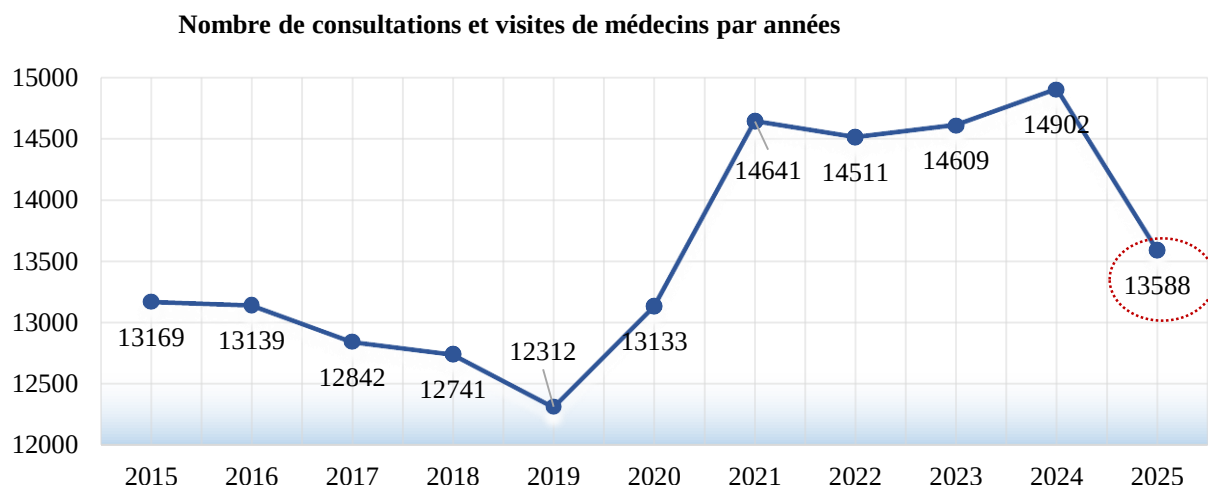


Figure 8: Évolution du nombre de consultations et visites des médecins (2015-2025)

6.2.3.2. Activités des secteurs kinésithérapie et d'ostéopathie

Les activités de kinésithérapie sont réparties sur 3 prestataires (2 ETP) qui assurent les prestations en cabinet et les visites à domicile. Pour l'année 2025, un total de **6.252 prestations** de kinésithérapie a été effectué dont 98% au cabinet et 2% à domicile. A ce total, il faut ajouter 311 séances d'ostéopathie. Le nombre de prestations en kinésithérapie a légèrement diminué (-1 %). Au cours des 5 dernières années, les prestations ont augmenté de 52%. Un total de 617 absences a été encodé, ce qui représente 9,0 % du total (8,7% en 2024). La Maison Médicale suit plusieurs patients atteints d'affections chroniques : 89 patients ont eu plus de 18 séances en 2025 et à eux seuls totalisent 2.869 séances, soit 46 % du total.

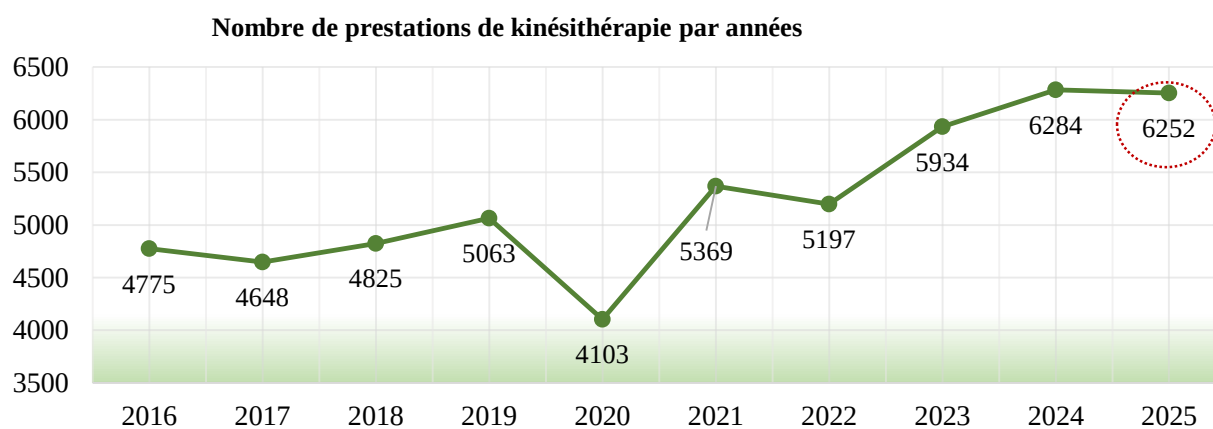


Figure 9: Évolution du nombre de prestations des kinésithérapeutes (2016-2025)

6.2.3.3. Activités du secteur infirmier

En 2025, le nombre total de prestations a baissé de 19,8%. La diminution s'est faite au dépens des actes techniques (805 actes techniques contre 1571 en 2024, soit une baisse de 49%) alors que le nombre de prestations de base est totalement stable (**2321 prestations**). Ces prestations s'effectuent pour 84 % au cabinet et pour 16% à domicile (44% de visites en moins par rapport à l'année précédente).

Nombre de prestations de base infirmières par an (hors actes techniques)

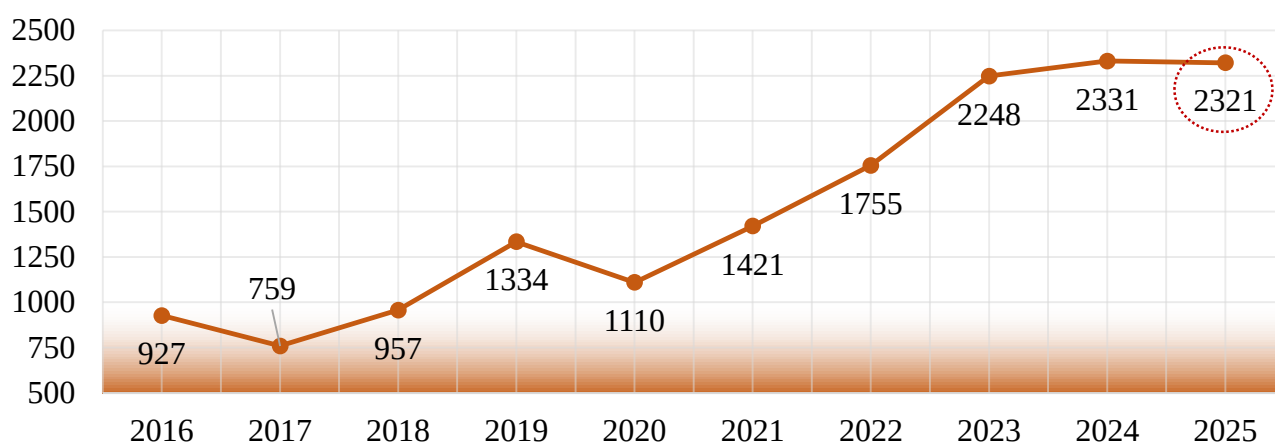


Figure 10: Évolution du nombre de prestations des Infirmières (2016-2025)

6.2.3.4. Activités du secteur diététique

Le nombre total de consultations de diététique a diminué de 10 % par rapport à l'année précédente. Au total **333 consultations** ont été effectuées dont 260 consultations de suivi et 73 nouvelles prises en charge. Le nombre de consultations de diététique a progressé de 51% sur 5 ans. Le taux d'absence aux consultations est de 5 %.

Nombre de consultations de diététique par année

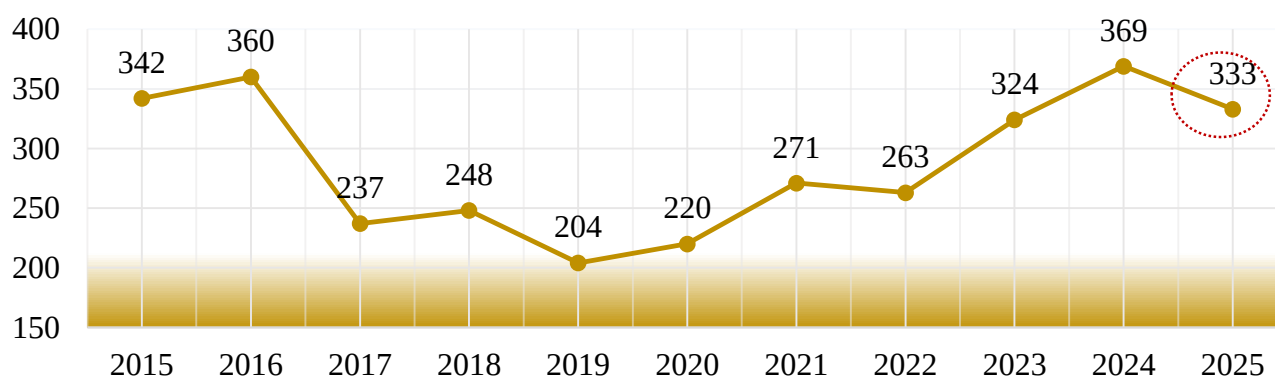
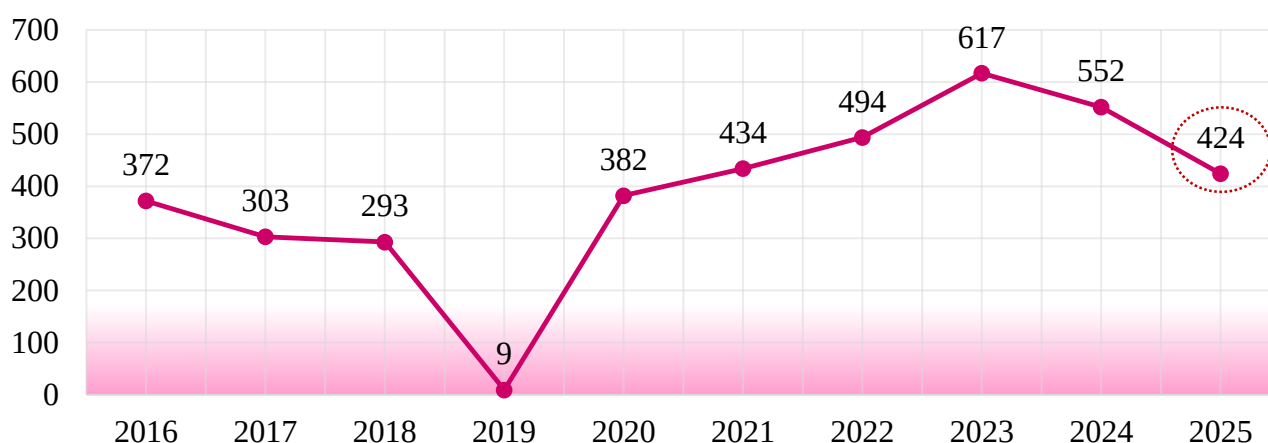


Figure 11: Évolution du nombre de prestations des diététiques (2015-2025)

6.2.3.5. *Activité du secteur psychologique*

En 2025, le nombre de consultations chez la psychologue a baissé de 23 %. La baisse du nombre de consultations par rapport à 2024 peut s'expliquer par une diminution d'horaire de la psychologue nouvelle psychologue. Un total de **424 consultations psychologiques** a eu lieu avec une prise en charge de 117 nouveaux patients.

Nombre de consultations psychologiques par an



6.3. ACCUEIL ET SALLE D'ATTENTE

L'accueil est assuré par Mmes Souad Jelouli et Valérie Van Impe, par Mr Daniel Alloule Rodrigue et Mr Raphaël Decat. Mme Johri Najoua et Mme Julemont Julia assurent également l'accueil quelques heures par semaine. Des étudiants viennent régulièrement renforcer l'accueil, et ce surtout en période de vacances.

Les accueillants gèrent les appels téléphoniques et les prises de rendez-vous. En plus des inscriptions, désinscriptions et transferts des patients, ils s'occupent d'une partie du travail administratif, notamment au niveau de la comptabilité et des remboursements des soins effectués à l'extérieur. Ils sont également chargés de vérifier l'actualisation des données administratives via la carte d'identité du patient, du classement des protocoles d'examen et de l'envoi des prélèvements au laboratoire. Ils veillent à la bonne tenue de la salle d'attente et exercent parfois un rôle de médiation entre patients et soignants ou entre les patients.

Les accueillants remplissent également un rôle important de soutien des patients : écoute, aide sociale ponctuelle, orientation, traduction, aide à la prise de rendez-vous externes, explications diverses.

Comme pour tous les membres de l'équipe, les accueillants s'investissent dans l'organisation de certains projets de Santé Communautaire. Ils gèrent par exemple, en collaboration avec certains patients, la bourse aux vêtements à disposition dans la salle d'attente. L'accueil constitue également un lieu important d'information et de sensibilisation des patients pour les activités organisées.

Des personnes en grande précarité (souvent SDF ou logeant au SAMU social) viennent régulièrement demander à pouvoir utiliser les sanitaires ou à pouvoir boire une tasse de café, sans pour autant avoir un suivi médical dans l'institution.

6.4. FONCTION CURATIVE

Depuis le 1er Juillet 2005, la Maison Médicale de la Senne est passée au système de financement forfaitaire. Ce système assure une plus grande accessibilité aux soins et une certaine fidélisation des patients pour les soins de première ligne.

Les patients en ordre de mutuelle ne doivent plus intervenir financièrement dans les soins de médecine générale, de kinésithérapie et les soins infirmiers. Les consultations de diététique sont également gratuites.

La Maison Médicale de la Senne propose également des consultations de psychologie. Le coût financier ne devant pas être un frein pour venir consulter, le patient est libre de donner le montant qu'il souhaite en fonction de ses moyens.

Les patients sans titre de séjour valable, sans mutuelle, continuent à être soignés via un partenariat avec le CPAS de Bruxelles 1000 (Aide Médicale Urgente) et également avec FEDASIL.

6.4.1. Médecine générale

L'équipe, en 2025 était composée de 6 médecins fixes :

- Dr Hassania BAKKALI
- Dr Elisabeth BREWAEYS
- Dr Thierry FOBE
- Dr Aude ANSIAUX (jusqu'au 30/06/2025)

- Dr Pauline RANWEZ (à partir du 01/07/2025)
- Dr Tina LAMBA
- Dr Samuel TIHON (jusqu'au 30/9/2025)

Le Dr Leila DERGANE est arrivée à partir du mois d'avril pour poursuivre sa seconde année d'assistanat. Le Dr Louise DE COSTER a débuté le 01/10/2025 sa première année d'assistanat. Les assistants sont encadrés par les Dr Lamba et Dr Fobe qui sont reconnus comme maîtres de stage.

Tous les médecins sont agréés et accrédités par l'INAMI. Les docteurs Elisabeth Brewaeys, Thierry Fobe et Aude Ansiaux sont habilités à réaliser des électrocardiogrammes. Par ailleurs, les Dr Fobe et Tihon sont licenciés en médecine tropicale. Le Docteur Lamba a travaillé également une 1/2 journée par semaine au poste de garde Athéna jusqu'à sa fermeture.

Tous les médecins sont agréés par le CPAS de 1000 Bruxelles.

Les soins sont dispensés lors de deux plages de consultations quotidiennes au cabinet médical (cf. grille horaire), sur rendez-vous ou lors des visites à domicile. Certaines plages sont laissées vides pour les consultations d'urgences.

Un service de garde est assuré pour les soirées, les nuits et les week-ends, accessible à tous les patients consultant notre centre (notamment les patients bénéficiant d'une carte médicale du CPAS).

La médecine générale est une médecine préventive et curative, de soins de santé primaires et intégrés.

6.4.2. Kinésithérapie et Ostéopathie

Les soins de kinésithérapie sont assurés par Mme Julemont Julia, Mme El Fadil Myriam et Monsieur Misser Raphaël qui pratiquent tous des activités de kinésithérapie générale.

Julia Julemont est formée en rééducation posturale globale méthode *Souchard* (IES Parnasse-Deux Alice, chaînes musculaires), en crochetage aponévrotique (Parnasse), en kinésithérapie analytique selon *Sohier* (réharmonisation articulaire, Parnasse - Deux Alices), en massage thaïlandais (Koh Samui), en école du dos selon la méthode mail 14 (La Rochelle) et a suivi une initiation Pilates (Parnasse – Deux Alice).

Myriam El Fadil est formée à la kinésithérapie analytique selon la méthode *Sohier* (réharmonisation articulaire, Parnasse - Deux Alice), en KinesioTaping niveau expert selon Dr Kenzo Kase (Paris), en thérapie psychomotrice (Post-graduat KU Leuven), en thérapie manuelle et sportive (ATMS, Namur), au Dry Needling, en neurodynamique et est certifiée au niveau des techniques Mulligan. Elle a reçu la

qualification professionnelle particulière en thérapie manuelle (QPP, fédération Wallonie-Bruxelles) et le label Qualité Pro-Q-Kiné pour l'année 2025. Elle a commencé une formation certifiée au niveau de l'approche McKenzie (module A accompli).

Raphael Misser a suivi une formation de *Personal Trainer* (stadium kinetics) et est formé en Thérapie Manuelle ATMS (Namur). Il a complété avec succès en 2022 une formation en Acupuncture auprès de l'*Europe Shangai College*.

Depuis septembre 2016, des consultations d'ostéopathie sont dispensées à raison d'un jour par semaine. Cela se fait en partenariat avec l'Asbl Microtubules, active dans plusieurs maisons médicales. Les ostéopathes Mélanie Verschoren, depuis janvier 2022, et Arnaud Fermin, depuis 2016 interviennent chacun une demi-journée. Une participation de 20 € est demandée aux patients, dont la moitié est ensuite remboursée par les mutuelles, le reste étant à charge de la Maison Médicale.

6.4.3. Soins infirmiers

Suite au départ de Madame UWIMANA Perpétue en février, les soins infirmiers ont été réalisés par l'infirmière restante, Madame NYOTA ASSUMANI Marie-Rose.

Madame NYOTA ASSUMANI a assuré la continuité des soins jusqu'au recrutement d'une nouvelle infirmière. Afin de limiter sa charge de travail, nous avons également eu recours à un infirmier intérimaire pendant la période de recrutement.

Depuis octobre 2025, Madame MIGNOT Ambre occupe le second poste d'infirmière. Elle est titulaire d'un Diplôme d'Etat d'Infirmier obtenu en France et reconnu par la Belgique.

Des services de soins infirmiers à domicile extérieurs sont régulièrement contactés pour intervenir les week-ends et les jours fériés, ou s'il n'est pas possible pour les infirmières de la Maison Médicale de se rendre au domicile du patient.

En dehors de la gestion des soins, les infirmières assurent également différentes tâches administratives, ainsi que le maintien des stocks de matériel médical de la Maison Médicale.

6.4.4. Consultations de diététique

La maison médicale de la Senne propose aux patients des consultations de diététique et des séances d'éducation diabète pour les patients diabétiques. Celles-ci sont assurées par JOHRI Najoua, diététicienne et éducatrice en diabétologie.

Les consultations ont lieu sur rendez-vous :

- Le lundi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
- Le jeudi de 14h à 17h

Ces consultations sont ouvertes aux adultes et aux enfants également.

Les motifs de consultation sont principalement obésité, diabète, hypercholestérolémie et hypertension artérielle.

6.4.5. Soins de santé mentale

Les consultations en santé mentale sont assurées au sein de la Maison Médicale par une psychologue clinicienne. En 2025, une transition est intervenue en cours d'année : les consultations ont été assurées jusqu'en mars par Mme Charlotte Raemdonck, puis reprises à partir d'avril par Mme Aylin Eryuruk, psychologue clinicienne titulaire d'un Master en psychologie à orientation clinique et psychopathologique, ainsi que d'une formation en thérapie systémique.

Depuis sa prise de fonction, Mme Aylin Eryuruk propose des consultations individuelles à destination des patients âgés de 15 ans et plus, ainsi que des suivis de couple. Les prises en charge visent à offrir un espace d'écoute, de soutien psychologique et d'accompagnement thérapeutique adapté aux besoins de chacun.

Les problématiques rencontrées au sein de la patientèle sont variées : difficultés émotionnelles, troubles anxieux et dépressifs, difficultés relationnelles, problématiques familiales et conjugales, ainsi que situations de vulnérabilité psychosociale. Les consultations permettent d'identifier les sources du mal-être, de clarifier les dynamiques en jeu et de soutenir une meilleure compréhension du vécu des patients.

Le travail thérapeutique s'inscrit dans une approche collaborative, visant à mobiliser les ressources propres à chacun et à soutenir des changements durables, tant au niveau individuel que relationnel. Un cadre bienveillant, sécurisant et sans jugement, est proposé afin de favoriser l'expression libre et l'élaboration psychique.

Le temps de travail est actuellement de 19 heures par semaine. Une des principales difficultés rencontrées concerne le nombre important de demandes de suivi psychologique. Malgré des tentatives

de régulation, notamment via la réorientation vers des services externes lorsque cela est possible, le nombre de nouvelles demandes reste élevé.

Cela entraîne la constitution d'une liste d'attente conséquente, ne permettant pas de répondre à l'ensemble des sollicitations dans des délais satisfaisants. Cette situation met en évidence un besoin croissant en soins de santé mentale au sein de la patientèle de la Maison Médicale.

En parallèle des consultations, du temps est consacré à des activités complémentaires indispensables à la qualité du suivi :

- Concertation avec les autres professionnels impliqués dans la prise en charge des patients ;
- Réflexion clinique et relecture des suivis ;
- Orientation et coordination avec le réseau externe ;
- Gestion administrative (dossiers, contacts téléphoniques, etc.).

6.5.FONCTION PRÉVENTIVE

6.5.1. Consultations

Des activités de prévention sont intégrées lors des consultations. Elles sont proposées et réalisées régulièrement, dans des situations de vaccinations, de dépistages de maladies infectieuses ou de cancers, par une promotion d'une alimentation équilibrée et d'une pratique sportive régulière.

Tableau 3: Taux de participation aux dépistages organisés des cancers de la population éligible

Indicateur	Résultats
Participation au dépistage organisé du cancer colorectal chez les personnes de 50 à 75 ans	140 personnes (19%)
Participation au dépistage organisé du cancer du sein par mammographie chez les femmes de 50 à 69 ans	73 personnes (21%)

6.5.2. Campagne de vaccination contre la grippe 2025

Objectifs

L'objectif de la campagne est d'assurer une couverture maximale de la population à risque de la Maison Médicale contre la grippe.

Les personnes faisant partie des groupes suivants sont considérées comme personnes à risque :

- Les personnes de plus de 65 ans,
- Les femmes enceintes,
- Les personnes fragilisées par une maladie chronique : asthme, les BPCO, les maladies cardiaques, le diabète, les insuffisants hépatiques ou rénaux, l'immunodépression, les patients en obésité morbide ou atteints de pathologies neurologiques, etc.

Notre logiciel médical *Medispring* nous a aidé à sélectionner les patients faisant partie du groupe cible, soit 694 patients. Un certain nombre d'erreurs sont apparues liées aux éléments de soins encodés chez nos patients (stéatose hépatique, hépatite B chronique inactive, « grossesse confirmée » alors que l'accouchement a eu lieu l'année précédente, angor spastique, HTA, bronchiolite...) entraînant une large surestimation du groupe à risque. Selon notre autre base de données en Access, ce groupe est de 450 patients, ce qui semble plus vraisemblable.

En 2025, nous avons effectué une campagne d'affichage et envoyé par mail une invitation aux patients sélectionnés par le logiciel médical. Sur les 694 patients, 21% n'avaient pas d'adresse mail encodée, ce qui a limité la diffusion de l'information. Il n'y a plus eu d'envoi systématique d'ordonnances par la poste vu le peu de réponses reçues les dernières années et le travail fastidieux que cela représente. De plus les pharmaciens peuvent délivrer les vaccins sans ordonnances sur base de l'âge.

Les statistiques de vaccination sont extraites directement du logiciel *Medispring*. Ces données ne reprennent pas les vaccinations effectuées dans les pharmacies, car nous ne recevons aucune notification de la part des pharmaciens. Les vaccinations effectuées en maison de repos n'apparaissent pas non plus, car effectuées le plus souvent par d'autres prestataires. Les chiffres du nombre de patients vaccinés sont dès lors largement sous-estimés, mais remis à titre indicatif.

Tableau 4: Résultats de la campagne de vaccination à la Maison Médicale

Résultats de la campagne grippe	Au 31/12/2025	% obtenus
Nombre de patients à risque à vacciner	450	
Nombre d'ordonnances remises	337	75%
Nombre de patients vaccinés à la MM Senne	80	18%
Taux de refus enregistrés	8	2%

Tableau 5: Résultats de la campagne de vaccination contre la grippe par année et par catégorie

Catégorie	2021	2022	2023	2024	2025
Population totale à vacciner	764	438	450		450
Taux de vaccination global	12%	27%	23%		18%

6.6. SANTÉ COMMUNAUTAIRE

En 2025, la Maison Médicale de la Senne a poursuivi ses activités collectives et de promotion de la santé à destination des patients et des habitants du quartier. Ces activités visent principalement à favoriser l'accès à l'information, soutenir le lien social, encourager l'activité physique et promouvoir la prévention en santé.

L'information aux patients continue à se faire à travers différents supports : échanges lors des consultations, affichage en salle d'attente, mise à disposition de brochures et orientation vers les services sociaux et de santé du quartier. La collaboration avec les partenaires locaux (services sociaux, associations, structures de soins et acteurs de quartier) s'est également poursuivie afin de faciliter l'orientation des patients et de renforcer le travail en réseau.

Parmi les activités poursuivies en 2025, nous pouvons citer :

- Le reconditionnement physique et cardio-respiratoire au Parc Royal ;

- La marche ;
- L'école du dos débutant et avancé ;
- Les ateliers diabète ;
- La bourse aux vêtements ;
- Les sorties familiales ;
- L'affichage et la diffusion d'informations en salle d'attente.

Ces activités ont permis de maintenir des espaces de rencontre, de prévention et de soutien à la participation sociale pour les patients de la maison médicale.

Suite à l'inspection de la COCOF réalisée en octobre 2024 dans le cadre du renouvellement de l'agrément, plusieurs constats ont été formulés concernant la mission d'action communautaire. L'analyse de l'administration a notamment mis en évidence la nécessité de mieux structurer cette mission, de clarifier les objectifs poursuivis et de développer des projets davantage inscrits dans une démarche d'action communautaire au sens du décret.

Afin de répondre à ces recommandations et de renforcer cette dimension au sein de la maison médicale, une chargée de projets a été engagée en juin 2025. Sa mission consistait notamment à soutenir le développement d'actions communautaires, améliorer la coordination des projets collectifs, structurer les outils de suivi des activités et accompagner l'équipe dans la mise en conformité avec les exigences décrétales de la COCOF.

La chargée de projets a toutefois quitté ses fonctions en décembre 2025. Malgré cette interruption, la maison médicale maintient sa volonté de poursuivre le travail engagé afin de renforcer progressivement l'action communautaire et de répondre aux attentes de l'agrément. Dans cette perspective, la maison médicale prévoit le recrutement d'un(e) chargé(e) de projets de santé communautaire afin d'assurer la continuité du travail entrepris et de poursuivre le développement d'une approche communautaire plus structurée, participative et conforme aux missions reconnues des maisons médicales.

6.6.1. Affichage en salle d'attente

L'année 2025 s'est inscrite dans la continuité du travail amorcé les années précédentes par la cellule d'affichage. Bien que la cellule ne se soit pas réunie formellement cette année, les initiatives mises en place auparavant ont continué à vivre au sein de la maison médicale et à faire partie intégrante du quotidien des patients et des travailleurs. Une attention particulière a été maintenue concernant les

espaces d'accueil et les supports d'information mis à disposition des patients. Le coin enfant continue à être utilisé et apprécié par les familles, contribuant à rendre le temps d'attente plus agréable pour les plus jeunes. Les jeux, livres et jouets disponibles restent régulièrement investis par les enfants, participant à une atmosphère plus chaleureuse et conviviale.

Les affichages dans la salle d'attente et les couloirs ont également continué à évoluer au fil des saisons et des besoins du quartier. Des informations relatives aux activités locales, aux ressources sociales et aux initiatives associatives ont été relayées afin de maintenir le lien entre la maison médicale et son environnement. Cette dynamique permet de soutenir l'accès des patients aux ressources de proximité et de valoriser le réseau local.

Cette année a également permis de consolider les réflexions autour de l'identité et de l'ambiance des lieux. Même sans nouveaux projets d'envergure, le souhait de rendre les espaces plus accueillants, vivants et adaptés aux patients reste bien présent. Les idées évoquées lors des années précédentes, notamment autour d'ateliers créatifs ou de nouvelles formes d'affichage participatif, demeurent des pistes inspirantes pour les années à venir.

La cellule d'affichage conserve ainsi tout son potentiel comme espace de réflexion et de créativité au service du bien-être des patients et de la convivialité au sein de la maison médicale.

6.6.2. Reconditionnement physique et cardio-respiratoire au Parc Royal

Origine du projet :

En mars 2020, le premier confinement mis en place pour lutter contre la pandémie et les restrictions sanitaires qui ont suivi ont fortement isolé la population. Cet isolement social a été extrêmement violent pour les personnes déjà isolées pour lesquelles les diverses activités extérieures constituent parfois l'unique occasion de discuter, sortir de chez soi. Les répercussions au niveau de la condition physique ont été également plus importantes auprès des personnes déjà sédentarisées. Le cours de sport habituellement donné au sein de Maison de Quartier de la Buanderie par notre Maison Médicale et le cours d'aquagym ont, comme toutes les autres activités de ce type, été suspendus.

Dès que la perspective de sortie de confinement a été évoquée, il a donc semblé important de pouvoir offrir une alternative permettant à la fois de sortir de l'isolement et de s'investir à nouveau dans l'entretien de sa condition physique, tout en assurant un maximum de sécurité sanitaire aux participantes.

L'avis des participantes habituelles à ces deux cours a été sollicité, via *Whatsapp* ou par sms : avaient-elles envie de s'investir dans une activité sportive en plein air ? Si oui, préféreraient-elles aller au *Parc Royal* (aisément accessible en transport en commun) ou au *Parc Fontainas* plus proche ?



En raison d'un nombre jugé conséquent de réponses positives (environ une quinzaine sur trente), une kinésithérapeute de la Maison Médicale de la Senne a donc entrepris de mettre sur place un nouvel atelier, en coopération avec deux kinésithérapeutes de deux Maisons Médicales voisines, Les Riches Claires et

Béguinage. Le Parc Royal, a été choisi, l'envie de s'extraire du regard potentiel des personnes du quartier ayant été exprimée par plusieurs personnes.

Malgré la levée progressive des restrictions sanitaires, cet atelier, initialement pensé comme temporaire, a été maintenu en raison de l'engouement des participantes.

Modalités de mise en œuvre :

Ce cours, gratuit, est proposé de façon hebdomadaire, tous les jeudis de 10h à 11h30, sous la supervision de 1 à 2 kinésithérapeutes, en fonction des congés et de la fréquentation. Pour chaque participante, la présence de facteurs de risques et/ou l'existence de pathologies sont prises en compte, des adaptations ou spécifications sont proposées en conséquence.

Public ciblé :

L'atelier est ouvert aux patients des Maisons Médicales de la Senne, du Béguinage et des Riches Claires, ainsi qu'aux personnes fréquentant la maison de quartier de la Buanderie (affiche mise à disposition). L'affiche a également été diffusée auprès de la Maison Médicale de la Duchesse. Toute personne manifestant le désir de participer est au final acceptée.

Objectifs généraux :

- Rendre accessible, quels que soit ses revenus, un espace-temps au cours duquel les participantes peuvent s’investir activement dans l’entretien et l’amélioration de leur santé / lutte contre la sédentarité, prévention primaire et secondaire.
- **Épanouissement personnel / améliorer sa santé mentale :**
 - Prendre un moment pour soi
 - S’investir à long terme dans une pratique, un projet, un désir personnel
 - Être à l’écoute de son corps, vivre d’autres sensations au niveau de son corps, voire un moment ludique.
- **Socialisation / lutte contre l’isolement social :**
 - Rencontrer d’autres personnes, partager son vécu
 - Se confronter à la différence avec ses joies, ses surprises, ses conflits ;
 - Aspects intergénérationnels ;
 - Aspects culturels : grande diversité d’origines culturelles, découvertes, ouvertures ou parfois réticences à faire équipe avec une personne qui sort de sa communauté d’origine ou à s’exprimer en français quand cette langue n’est pas maîtrisée ;
 - Respecter les autres dans leurs différences et certaines règles du vivre-ensemble.
 - La mise en œuvre des activités veille à offrir un large éventail d’interrelations : moments seuls ; relations duelles de coopération, d’affrontement ou d’échange ; interrelations collectives (tous ensemble, tous pour un, etc…)
- **Empowerment - aspects sociétaux :**
 - Investissement d’un espace public par des femmes, sachant que l’occupation des espaces et des infrastructures publics est marquée par des inégalités de genre, lesquelles sont encore plus prononcées pour les femmes d’origine étrangère ;
 - Élargissement du périmètre restreint dans lequel une grande partie de nos patientes se limite : amélioration de l’autonomie



Objectifs spécifiques :

- Renforcement des grands groupes musculaires.
- Entraînement en endurance ou résistance

- Entretien de la souplesse musculaire et de la mobilité articulaire,

Fréquentation et perspectives futures :

Au cours de l'année 2025, 45 cours ont été proposés, la fréquentation moyenne était de 6.9 participantes. Cette fréquentation est stable par rapport à 2024.

6.6.3. Course des 20 km de Bruxelles

*« On n'est pas des extra-terrestres !² » ; « Allez, on continue ! Ensemble, on va plus loin !³ »
Du sentiment de communion avec un univers jusque-là inaccessible à l'ivresse du dépassement.*

Origine du projet

En 2024, à l'initiative d'une kinésithérapeute de la Maison Médicale Calendula à Ganshoren, nous avons pu réserver 7 places pour participer aux « **20 km de Bruxelles** ». Ces 7 places ont été proposées par 2 kinésithérapeutes aux patients de la Maison Médicale, notamment via les groupes de sport déjà en place. Cette initiative s'est faite peu quelques semaines avant la course, les participants volontaires n'ont pas reçu d'aide de la part pour construire un entraînement progressif. 4 participants ont fini les 20 km, et 3 s'étaient arrêtés peu avant les 10 km, ce qui était déjà un exploit pour ces personnes non sportives. Suite à leur participation, ces participants ont manifesté une grande joie, l'envie de réitérer l'expérience en étant aidés pour mieux préparer leur course.

Mise en place du projet :

En 2025, les deux kinésithérapeutes ont décidé de réitérer l'expérience. Douze places ont été réservées.

La communication sur cet événement s'est faite via des affiches, groupes sportifs WhatsApp déjà existants et oralement via les différents membres de l'équipe qui avaient été sensibilisés. L'activité a été ouverte à tous, quelle qu'ait été la condition physique des personnes : nous avons mis en avant surtout l'intérêt de participer et la possibilité de s'arrêter à n'importe quel moment.

Une fois les 12 personnes inscrites, nous avons créé un groupe WhatsApp dédié à cette activité. Le but était de :

- Favoriser les échanges entre les membres, notamment lors des entraînements, afin que si désiré, des entraînements partagés et collectifs puissent avoir lieu
- Un programme sur 8 semaines a été proposé pour soutenir les personnes le désirant et ayant un niveau débutant.

² Parole d'une participante juste avant le départ

³ Parole d'un participant, après la course...

- 3 réunions de suivi des entraînements et de partage d'expérience ont été proposées pour soutenir la préparation des coureurs.

Déroulement de la préparation à la course : quelques faits et chiffres

Parmi les 12 inscrits, 2 étaient des coureurs aguerris. Il est notable que l'un d'entre eux avait été traité pour diabète cinq années auparavant et avait pu arrêter tout traitement suite à un changement radical de mode de vie et à un investissement régulier dans les courses à pied.



Il a partagé son expérience au cours d'une réunion organisée, ce qui a suscité beaucoup d'intérêt chez les autres participants dont la grande majorité était en surpoids et/ou en état prédiabétique.

Plusieurs entraînements collectifs ont été organisés par les participants eux-mêmes en toute autonomie, le groupe permettant d'échanger sur les performances, les parcours réalisés, faire des propositions de rendez-vous.

Environ la moitié des inscrits a assisté aux 3 réunions de suivi qui avaient été proposées.

Les participants qui avaient désiré suivre le programme d'entraînement (environ 2/3) ont rempli avec beaucoup d'attention leur programme, certains ne maîtrisant pas le français écrit demandant à leurs enfants de le remplir pour eux afin de pouvoir le montrer lors de la prochaine réunion.

Le jour J :

Une petite pluie fine et beaucoup d'excitation mêlée d'appréhension. Le sentiment de revanche (sur ce que l'on pense de soi-même, de ce que les autres pensent d'eux) et d'incrédulité sur le fait d'être partie prenante d'un événement réunissant des milliers de personnes, y incluant des personnalités politiques et royales, domine.

Voici une réaction juste avant le départ :

« C'est la première fois que je ne suis pas spectatrice. Depuis 25 ans, je n'ai jamais participé à rien, je regarde. À aucun événement. On ne participe à rien, et pour une fois dans ma vie, je ne suis pas spectatrice et je participe. Toujours j'observe les choses sans jamais participer. On n'est pas des extra-terrestres ! D'habitude, j'ai honte, j'essaie de me cacher, aujourd'hui non, je veux me montrer ! »

Évaluation de l'activité : « Toute notre jeunesse, on n'a pas vécu, là on vit. »

Suite à cette activité, nous avons posé la question suivante, oralement et par écrit sur groupe WhatsApp « Qu'avez-vous pensé de cette activité ? Devrait-on la refaire, si oui, pourquoi ? ». Il était proposé de répondre soit sur le groupe soit en privé soit oralement au cours d'un échange privé.

Les réponses reçues, ainsi que les échanges informels qui ont suivi, ont été unanimement très positifs. On relève surtout :

- Le sentiment d'un accomplissement qui suscite la fierté de soi-même et de ses proches,
- La satisfaction d'avoir persévéré dans la durée (de la préparation à la course et de la course elle-même),
- La satisfaction d'avoir œuvré activement à la prise en charge de sa santé physique,
- Les impacts positifs sur la santé mentale,
- La reconnaissance de la force motrice que peut constituer le groupe.

6.6.4. Activité Marche

Le projet « marche » est devenu, au sein de notre maison médicale, une activité importante tant sur le plan de la santé que du lien social.

Organisées généralement en plein air, ces sorties permettent aux participants de bouger, de découvrir de nouveaux lieux et de partager des moments conviviaux dans une ambiance bienveillante.

Avant chaque activité, une réunion préparatoire est organisée avec les participants. Ces moments permettent de réfléchir ensemble à la prochaine sortie : choix du lieu, itinéraire à suivre, moyens de transport pour s'y rendre, distance à parcourir ou encore organisation pratique de la journée. Notre rôle est principalement d'encadrer et d'accompagner les échanges, tandis que les participants sont pleinement impliqués dans les propositions, les décisions et l'évaluation des activités. Cette dynamique participative favorise l'autonomie, l'implication de chacun et le sentiment de faire partie intégrante du projet.

Bénéfiques tant sur le plan de la santé que du lien social, ces sorties sont aussi l'occasion de découvrir différents endroits de Bruxelles et de ses environs, parfois méconnus des participants. L'année dernière, quatre marches ont été organisées.

La première sortie de l'année 2025 a été la visite du Musée de la Banque Nationale de Belgique, organisée dans le cadre du projet de « prescription muséale ». Ce dernier a été mis en place par l'échevine de la culture de la Ville de Bruxelles, afin de favoriser l'accès à la culture et aux musées.

Sur base d'une liste de différents musées, les participants ont proposé de visiter le Musée de la Banque Nationale. Cette sortie a suscité beaucoup d'intérêt et a permis d'associer découverte culturelle, curiosité et moment collectif.

Une autre marche a été organisée au Bois de Halle, à la découverte des jacinthes sauvages. Cette sortie a particulièrement marqué les participants par la beauté du paysage et le plaisir de profiter de la nature en groupe.

Durant l'été, nous avons également proposé une sortie en *Waterbus* de Yser jusqu'à Vilvorde. Cette activité avait pour objectif de faire découvrir aux participants une autre manière de se déplacer, en empruntant une péniche. La sortie, organisée au mois de juillet, a rassemblé de nombreux adultes ainsi que plusieurs enfants. Une fois arrivé à Vilvorde, le groupe a poursuivi la journée par une marche dans un parc. Cette journée a été très appréciée pour son aspect à la fois ludique, familial et dépayçant.

Enfin, une dernière sortie a permis aux participants de découvrir le parc de Tervuren, un espace vert apprécié pour son cadre naturel et apaisant.

De manière générale, les retours des participants sont très positifs. Un noyau fidèle s'est progressivement constitué et les marches rassemblent en moyenne entre 15 et 20 patients.

6.6.5. Bourse aux vêtements

En 2025, notre projet d'entraide entre patients a été un vrai succès. Le principe est simple : les patients donnent pour d'autres patients. Dans notre salle d'attente, chacun peut déposer ou prendre gratuitement des vêtements, des objets de première nécessité et des jeux. **Une seule condition : les patients qui donnent des vêtements doivent s'assurer de leurs propretés.**

- **Le don et les partenariats :** Les patients déposent leurs dons dans la salle d'attente. **Le CPAS de 1000 Bruxelles** nous aide aussi en nous fournissant régulièrement des vêtements pour tous les âges.
- **Le tri :** Les affaires sont triées et rangées par catégories dans des bacs pour que l'espace reste propre et accueillant.
- **Le partage :** Tout le monde peut se servir librement et anonymement dans la salle d'attente, selon ses besoins.

Ce projet fonctionne grâce à un duo formidable :

- **Valérie** (accueillante) : Elle coordonne et suit le projet au quotidien.
- **Marie-Thérèse** (patiente bénévole) : Elle s'occupe de trier les dons et d'organiser l'espace avec beaucoup d'énergie.

Ce projet va bien au-delà de l'aide matérielle. Il crée du lien et transforme notre salle d'attente en un lieu vivant et chaleureux.

6.6.6. École du dos

L'année 2025 a été marquée par la consolidation et le développement de notre offre de prévention et de réadaptation physique à la maison médicale. Face à une demande croissante de nos patients désireux d'améliorer leur condition physique, de réduire leurs risques cardiovasculaires ou de trouver un espace de reprise d'activité adaptée, l'« **École du Dos** » s'est affirmée comme un pilier essentiel de notre structure.

Afin de répondre précisément aux capacités, aux objectifs et aux disponibilités de chacun, l'activité a été structurée en deux niveaux distincts :

- **Le volet "Débutant"**, axé sur la réappropriation du mouvement, le renforcement fonctionnel et la cohésion sociale en matinée.
- **Le volet "Avancé"**, proposant un défi physique et technique plus intense en fin de journée pour un public actif ou plus aguerri.

Voici le bilan détaillé de ces deux services pour l'année 2025.

A) Cours-école du dos débutant :

Pourquoi ce cours : Face à une demande importante des patients pour des cours de sport pour perdre du poids, améliorer leurs conditions physiques ou diminuer leurs risques de santé cardiovasculaire, nous avons mis ce cours en place. Il permet en outre une importante cohésion sociale avec les différents patients issus de différentes cultures, religions, nationalité. Lors de l'absence de l'un ou l'autre des professeurs, les patients sont éduqués à faire le cours ensemble comme si nous étions là.

Fréquence : deux fois par semaine les lundis et mercredis de 11h à 12h. Nous avons mis cette fréquence en place, car une fois par semaine n'est pas assez pour induire un réel changement tant physiquement que mentalement dans les habitudes de nos patients.

Encadrement : Raphaël (kiné) les lundis et mercredis. Julia (kiné) les lundis.

Lieu : Salle polyvalente au dernier étage de la maison médicale

Fréquentation : en moyenne 10 à 15 personnes et quelques fois jusqu'à 20. Les gens sont âgés de 40 à 80 ans et sont pour la plupart retraités ou en arrêt temporaire ou définitif de travail

Contenu : 14 programmes différents

- échauffement articulaires 10 min
- 30 min de Circuit training d'exercice de résistance au poids du corps ou avec poids supplémentaires pour renforcer les muscles profonds grâce à des mouvements fonctionnels qui reproduisent les mouvements de la vie de tous les jours. 3 tours de 4 exercices différents. 10min de Cardio training de style intervalle training pour améliorer fonction cardio-respiratoire
- 10 min d'assouplissement



B) Cours d'école du dos avancé

Pourquoi ce cours : Ce second niveau s'adresse à un public plus jeune, actif ou physiquement plus aguerri. Il répond à un double besoin : accueillir les patients qui travaillent en journée et ne peuvent pas se libérer le matin, et offrir une suite logique aux participants du matin pour qui le niveau débutant était devenu trop facile.

Fréquence : deux fois par semaine les mercredis de 17h à 19h et les vendredis de 18h à 20h

Encadrement : Raphaël (kiné) les deux jours et Rafi (accueillant) la deuxième heure du vendredi

Lieu : Salle polyvalente

Fréquentation : 10 à 15 personnes.

Contenu : 10 programmes différents

- 10 min échauffement articulaire
- 50 min renforcement global du corps
- 40 min de cardio training sur le thème du kickboxing
- 20 min étirements et retour au calme



6.6.7. Sortie familiale au « *Préhistomuseum* »

Le 13 septembre 2025, c'est sous une météo peu favorable que nous avons pris la route depuis Bruxelles pour notre sortie familiale annuelle au *Préhistomuseum*. Malgré la pluie annoncée, l'enthousiasme et la joie de passer cette journée ensemble étaient bien présents dès le départ à 9h30.

Au total, patients de la maison médicale, familles et membres de l'équipe ont partagé cette journée conviviale placée sous le signe de la découverte et du vivre-ensemble.

À notre arrivée à Flémalle, nous avons organisé le repas en deux groupes afin que chacun puisse profiter pleinement des différentes activités proposées. Pendant qu'un groupe mangeait, l'autre participait à un jeu permettant de tester ses connaissances sur la Préhistoire. Les groupes ont ensuite échangé leurs places et certains participants ont également pris part à un atelier de poterie en terre glaise, une belle occasion de révéler leurs talents de sculpture et de céramique.

La journée s'est poursuivie avec la découverte des différents espaces du musée ainsi qu'avec la visite des grottes : une balade souterraine d'environ 30 minutes, éclairée à l'aide de lampes frontales, qui a



plongé petits et grands dans l'univers fascinant de la Préhistoire. Les participants ont ensuite pu s'essayer au tir à l'arc 3D et au lancer de javelot. Ces activités ludiques et interactives ont permis à chacun d'imaginer la vie des hommes préhistoriques et les techniques de chasse utilisées autrefois. Avant de reprendre la route, petits et grands ont

encore profité d'un moment de détente à la plaine de jeux, suivi d'une délicieuse glace dégustée sous un soleil enfin de retour.

Malgré une météo capricieuse, cette sortie a été très appréciée de tous. Elle a permis aux familles, aux patients et à l'équipe de la maison médicale de partager un agréable moment de détente, de découvertes et de convivialité.

Quelle belle journée remplie de sourires et de beaux souvenirs !



6.6.8. Petit déjeuner de Noël

Cette année, un petit déjeuner a été organisé à l'occasion des fêtes de fin d'année. Les patients étaient conviés à venir à la Maison Médicale pour partager un moment de convivialité autour d'un buffet. Les aliments proposés étaient variés et adaptés aux régimes spécifiques de certains patients : plusieurs choix de biscuits et de jus, chocolats, boissons chaudes, fruits, aliments pauvres en glucides.

Au terme de la matinée, le Père Noël et un de ses lutins sont venus participer à l'évènement. Ils se sont invités au cours d'École du dos et ont proposé aux patients de danser.

De nombreuses photos de famille ont pu être faites sous le sapin, et des cadeaux ont ensuite été distribués aux enfants.



6.7.LA GESTION

Le respect des obligations légales de l' Asbl, la gestion du forfait, la tenue de la comptabilité d'une grande ASBL, la gestion des subsides, les technologies de l'information et de communication sont, entre autres, le quotidien de toute une équipe dans l'ombre pour un travail indispensable à notre bon fonctionnement.

Le gestionnaire assure la coordination de ce groupe.

6.8.DÉMARCHE ÉVALUATION QUALITÉ

L'équipe ayant été fortement investie dans la démarche DEQ précédente, il est apparu naturel de poursuivre le travail déjà entamé plutôt que de repartir de zéro. Le thème retenu reste donc « **Améliorer le travail en équipe** », qui constitue le fil rouge de notre DEQ actuelle, comme ce fut le cas lors des deux démarches précédentes.

Toutefois, dans une logique d'évolution et d'adaptation aux besoins actuels, l'équipe souhaite enrichir cette thématique en intégrant davantage les préoccupations qui ont émergé récemment, à savoir : le respect de l'altérité, les processus décisionnels et la communication. Ces enjeux font pleinement écho aux priorités de la COCOF 2023-2025 et aux réalités vécues au quotidien par l'équipe.

Dans la continuité de la DEQ 2023-2025, et en tenant compte des sous-groupes déjà existants, il a été proposé de conserver la structure générale tout en ajustant légèrement le focus de chacun des axes afin qu'ils reflètent mieux les priorités actuelles. Ainsi, les trois axes de travail seraient maintenus, avec une articulation renouvelée :

Améliorer la coopération, en y intégrant plus spécifiquement les réflexions autour des processus décisionnels, de la répartition des charges de travail et de la continuité du service en cas d'absence ;

Améliorer le bien-être au travail, en y incluant explicitement la question du respect de l'altérité et de la reconnaissance des différences au sein de l'équipe ;

Renforcer la communication interne, en mettant l'accent sur l'efficacité des réunions d'équipe et des supports partagés, comme levier transversal du travail collectif.

Cette approche permet de préserver la continuité du travail déjà engagé, de valoriser les dynamiques existantes et d'éviter une remise à zéro, tout en adaptant la démarche aux besoins actuels de l'équipe.

Conscients que le thème du travail en équipe est vaste et qu'il recouvre de nombreux aspects, nous avons choisi de nous recentrer sur ces trois objectifs structurants, dont la réflexion et la mise en œuvre s'inscriront bien au-delà des trois années de la démarche DEQ.

6.9.OBSERVATOIRE DES ASPECTS PSYCHO MÉDICO-SOCIAUX EN PREMIÈRE LIGNE

6.9.1. Réunions d'équipe

6.9.1.1. Organisation générale

La réunion hebdomadaire de l'équipe se tient chaque jeudi de 12h30 à 14h00 et rassemble l'ensemble des professionnels.

Les réunions sont structurées à l'aide d'un formulaire (*annexe 5*) servant de support à l'ordre du jour. Chaque séance débute par le suivi des actions en cours (« to do »), puis se poursuit par les différents points inscrits à l'ordre du jour. Les décisions et tâches à réaliser sont consignées au fur et à mesure des échanges. Le passage d'un point à l'autre se fait après validation collective, afin de garantir un temps de discussion partagé et une prise de décision commune.

À l'issue de chaque réunion, un procès-verbal est rédigé puis transmis à l'ensemble de l'équipe, assurant ainsi la traçabilité des échanges et le suivi des actions décidées.

6.9.1.2. Contenu des réunions

Afin de répondre aux différents besoins de l'équipe, un système d'alternance hebdomadaire a été mis en place :

Une semaine sur deux, la réunion est consacrée à la présentation et à la discussion d'un cas clinique, dans la continuité des pratiques héritées de l'ancienne cellule DEQ.

Les autres semaines, la réunion est organisée comme une réunion de fonctionnement classique, comprenant deux temps principaux :

Une première partie d'environ 30 minutes dédiée aux projets de santé communautaire, au cours de laquelle les responsables de projets présentent l'avancement de leurs actions, partagent les difficultés rencontrées et sollicitent l'équipe si nécessaire.

Une seconde partie consacrée à la vie de l'équipe et aux activités transversales, pouvant inclure des présentations thématiques, des retours de formation, ou encore des échanges avec des acteurs de terrain ou d'autres structures partenaires.

6.9.1.3. Adaptation saisonnière

Pendant la période estivale, les réunions sont organisées une semaine sur deux en raison de l'absence d'une partie des professionnels. Ce fonctionnement permet d'adapter l'organisation de l'équipe à la baisse temporaire des effectifs tout en maintenant un suivi régulier des activités.

6.9.1.4. Amélioration continue

Le formulaire de réunion fait l'objet d'améliorations régulières afin de répondre au mieux aux besoins de l'équipe. La cellule DEQ, en charge de l'organisation des réunions, consulte régulièrement les professionnels afin de proposer des ajustements et d'optimiser le fonctionnement collectif.

6.9.2. Réunions entre Maisons Médicales, contacts avec la Fédération des Maisons Médicales – IGB

La Maison Médicale de la Senne est membre effective de la Fédération des Maisons Médicales et des collectifs de santé francophones. À ce titre, nous avons participé à ce titre, à deux assemblées générales,

une à Namur et à Bruxelles. Elle participe ainsi aux réunions qu'organise la Fédération et aux formations en rapport avec la santé ou la gestion d'équipe.

Comme maison médicale bruxelloise, nous sommes aussi membres de l'Intergroupe Bruxellois des Maisons Médicales (IGB). L'IGB organise aussi bien des réunions de travail sous forme de plénière que lors des assemblées générales.

Dr Bakkali est notre référente auprès de l'Intergroupe Bruxellois. L'IGB organise des réunions pour ses délégués référents toutes les six semaines, plusieurs sujets variés y sont abordés.

2025 a été marqué par la rencontre entre les maisons médicales avec l'administration de la COCOF, afin de préciser les attentes de la COCOF depuis la réforme du décret ambulatoire, notamment la redéfinition de l'action communautaire.

6.9.3. Groupe Infirmier Bruxellois (G.I.B)

Les infirmières de la Maison Médicale n'ont pas été en contact avec le Groupe Infirmier Bruxellois cette année.

6.9.4. Groupe des Gestionnaires Bruxellois (G.G.B)

Le groupe des gestionnaires bruxellois se réunit de 14h à 16h, le lundi, tous les deux mois dans une maison médicale pour discuter des thématiques liées à la gestion d'une maison médicale.

Cela s'avère compliqué à concilier la participation du gestionnaire à ces réunions, comme il est membre de l'OA de la MM et que les réunions de l'OA ont eu lieu aussi le même jour que les réunions du Groupe des gestionnaires.

Trois gestionnaires assurent la coordination de ce groupe et assurent le suivi des rapports vis-à-vis de l'IGB et/ou de la FMM.

Principales thématiques abordées en 2025

Au cours de l'année 2025, les échanges ont notamment porté sur les sujets suivants :

- **Services comptables**
 - Difficultés liées à la disponibilité du service comptable VBH
 - Transition et adaptation au nouveau programme comptable
- **Informatique**

- Collaboration avec le prestataire *Unibest*. Son avantage est : la bonne connaissance du secteur des maisons médicales
- **Cadre de fonctionnement du groupe**
 - Définition et rappel du cadre du groupe des gestionnaires bruxellois, notamment en matière de confidentialité des échanges
- **Évaluation en maison médicale**
 - Présentation des résultats d'un questionnaire sur l'évaluation en maison médicale
 - Réflexion sur la mise en place d'une politique d'évaluation et de feedback
- **Organisation et dynamique du groupe**
 - Présentation de RTT avec Corine Deben
 - Évaluation du fonctionnement du groupe et planification des réunions 2025–2026
 - Retour sur la journée des gestionnaires organisée par la Fédération des maisons médicales
 - Présentation d'outils liés à la gestion des absences du gestionnaire
 - Présentation d'une réflexion sur l'intelligence artificielle en maison médicale
- **Aspects institutionnels et partenariats**
 - Mise à jour législative présentée par Marie Rygaert, juriste à la Fédération des maisons médicales
 - Présentation de *Brushare*, groupement d'employeurs

Le temps fort de l'année a été la journée des gestionnaires organisée le 14 novembre 2025 à la *Pianofabriek*, qui a rassemblé les participants autour de thématiques transversales liées à la gestion des maisons médicales.

6.9.5. Groupe des Facturants Bruxellois

En 2025, notre facturant M. Munyororo Muthoma a participé aux réunions du Groupe des Facturant Bruxellois, un groupe de travail réunissant les facturants des maisons médicales bruxelloises. Ces rencontres ont lieu un mardi tous les deux mois, de 10h00 à 12h00, en alternance entre présentiel et visioconférence.

Le format hybride des réunions permet, en visioconférence, un accès facilité aux outils de travail ainsi que le partage d'écran lors de l'analyse de situations concrètes. Les réunions en présentiel restent

toutefois essentielles pour favoriser les échanges informels, la coordination et la dynamique collective du groupe.

Principaux points abordés en 2025

Les échanges ont principalement porté sur les thématiques suivantes :

- **Suivi des patients non-en-order (NEO)** et partage de pratiques en matière de prise en charge et de gestion administrative.
- **Facturation à l'acte et situations spécifiques**, incluant notamment l'AMU, FEDASIL, la facturation pré-forfait (avec ou sans option), les patients UE et OTAN, les actes techniques ainsi que les accidents du travail et assurances.
- **Organisation de formations communes entre facturants**, visant à harmoniser les pratiques et renforcer les compétences sur les situations de facturation complexes.
- **Utilisation et valorisation du forum des facturants** comme outil de partage d'informations et de mutualisation des pratiques professionnelles.
- **Points réglementaires et administratifs**, notamment :
 - La situation de HR Rail, sans fermeture prévue à court terme ;
 - La gestion des patients détenus, désinscrits automatiquement par la mutuelle, avec utilisation du code 500822 (« bénéficiaire non affilié à la maison médicale à la date du forfait facturé ») ;
 - Les modalités d'inscription des patients NEO, ainsi que les possibilités de refus ;
 - Les difficultés liées à la portabilité du forfait et aux mutations de patients.
- **Outils de facturation**, avec des retours d'expérience sur l'utilisation de *Medispring*, notamment concernant la facturation de février 2025, ainsi que des échanges relatifs à la facturation via MEDIPRIMA.
- **Organisation du groupe**, incluant l'ajustement du calendrier des réunions (dont la séance du 13/05 en présentiel et la proposition d'une réunion supplémentaire en juin), ainsi qu'un tour de table des participants.

Ces réunions contribuent à l'harmonisation des pratiques de facturation entre maisons médicales bruxelloises, au partage d'expériences et à la résolution collective des difficultés rencontrées dans le cadre des activités de facturation.

6.9.6. Groupe PSY

Les réunions de l'IGB Psy sont coordonnées par deux psychologues mandatées par l'ensemble des psychologues du réseau. Initialement, deux formats distincts étaient proposés :

- Des réunions consacrées aux échanges autour de la fonction du psychologue en Maison Médicale
- Des réunions d'intervision centrée sur la discussion de situations cliniques.

Ces rencontres avaient lieu en alternance, le jeudi matin, de 9h30 à 11h30. Dans un souci d'organisation et afin de favoriser une meilleure continuité des échanges, l'IGB Psy a ensuite regroupé ces deux formats au sein d'une seule réunion plus longue et organisée à une fréquence plus espacée.

Depuis septembre 2023, ces réunions se tiennent environ toutes les six semaines, de 9h à 11h30, en alternance le mardi et le jeudi. Cette organisation permet de faciliter la participation des psychologues indisponibles le jeudi matin. Les réunions se déroulent dans différentes maisons médicales, en fonction des disponibilités des locaux et de leur accessibilité en transports en commun pour les participant·es.

Les rencontres sont actuellement structurées en deux temps :

- Une première partie consacrée à des thématiques en lien avec la pratique et la fonction de psychologue en Maison Médicale (burnout, troubles de l'attachement, difficultés rencontrées dans les pratiques cliniques, échanges autour de lectures, conférences, formations, partage de ressources, etc.) ;
- Une seconde partie dédiée à la présentation et à l'intervision de situations cliniques.

En raison des changements intervenus au sein de l'équipe de santé mentale ainsi que du nombre important des demandes de suivis psychologiques, la psychologue n'a malheureusement pas pu participer à ces réunions au cours de l'année écoulée.

6.10. MISSION DE FORMATION

Régulièrement, la Maison Médicale de la Senne est sollicitée par des institutions de formation ou par des étudiants en médecine dans le cadre de stages. Au cours de cette année 2024, nous avons accueilli 2 étudiants en médecine :

- Aurélien LE FEVERE, étudiant en 3^{ième} master de médecine, 6^{ième} année à l'UCL, en mai 2025.
- Gabrielle OBEID, étudiante en 3^{ième} master de médecine, 6^{ième} année à l'UCL, en novembre 2025.

6.11. FORMATION CONTINUE

Dans le but d'améliorer notre pratique curative, préventive, sociale ou communautaire, les différents membres de l'équipe suivent des formations.

Tous les médecins de la maison médicale participent à un Groupe Local d'Évaluation Médicale (GLEM).

Les médecins organisent des réunions entre médecins pour discuter de cas cliniques et de questions médicales et plus globales sur la gestion des soins (*e-Health*, utilisation des outils informatiques...). Ils participent également à d'autres formations continues. Une partie de l'équipe des kinés se réunit trimestriellement avec les kinés de deux autres maisons médicales du quartier afin d'aborder et approfondir ou partager des connaissances théoriques et pratiques ou améliorer notre coopération dans le domaine des activités sportives en particulier.

Ils participent également à d'autres formations continues.

6.12. VIE D'ÉQUIPE

Une réunion institutionnelle a lieu chaque semaine, le jeudi midi. Elle est le lieu privilégié pour réfléchir à une meilleure prise en charge de certains patients ou de certaines problématiques. La plus grande partie de la réunion est destinée à la santé communautaire et à la vie institutionnelle : réflexion sur les objectifs des différents projets, sur leur mise en œuvre, évaluation ou partage d'information, retour de l'OA.

Une journée par an est réservée au bilan de l'année et à la programmation des activités futures. Ce temps permet de redéfinir le projet global de la maison médicale, de faire le bilan de l'année écoulée et de fixer les priorités pour l'année à venir.

En 2025, cette journée a eu lieu le 16 octobre 2025, au Chalet de Laerbeek.

Nous avons repris les supervisions d'équipe, souhait exprimé lors de la journée de programmation précédente. C'est Mme Sylvia Di Matteo de l'Asbl SYNERGIE qui en assure l'animation.

L'organe d'administration a continué sa supervision via l'ASBL SYNERGIE ; par l'intermédiaire de madame Lacroix Marie-Claude à raison d'une fois par mois toutes les 6 semaines.

L'équipe a fait aussi un Team-building à la Tricotterie.

Nous avons également profité de moments informels entre collègues en allant au restaurant ou en organisant des sorties après nos journées de travail.

2025 a été une année avec un turnover important au sein de l'équipe ; le plus important depuis longtemps.

7. PERSPECTIVES, PROJETS POUR LA MAISON MÉDICALE

Nos perspectives futures pour l'année 2026 :

- Nous poursuivons les supervisions de l'OA et celles de l'équipe,
- Nous poursuivons le travail de la DEQ sur l'amélioration du travail en équipe
- Nous conformer aux prescrits du nouveau décret de l'agrément COCOF en engageant une personne chargée de la santé communautaire
- Collaboration et travail avec un service de RH externe,

8. ANNEXES

- **Annexe 1 : Statuts actualisés au moniteur belge**
- **Annexe 2 : Bulletin de virement avec numéro de compte bancaire de l'association**
- **Annexe 3 : Plages horaires des consultations médicales et paramédicales**
- **Annexe 4 : 20 km de Bruxelles : Le verbatim**
- **Annexe 5 : formulaire de réunion d'équipe**

REUNION D'EQUIPE- PLURIDISCIPLINAIRE

Date :/2022/

CO

1/

Présents :o

Dr Aude Aniaux	M. Mami El Fadil	Rose Ilbaguie	
Dr Hassana Bakkar	Julia Julemont	Danié Alioua	
Dr Elisabeth Brewey	Souda Jeloul	Samuel Thoma	
Dr Thomas Fosse	Valérie Van Tonge	Vanceane Munyonyo	
Dr Tina Lamoua	Napoua Johna	Charlotte Raemondia	
Dr Martin Rondelet	Raphaël Messia	Julie Bevas	

Animateur :..... Script :..... Encodage :f

Ordre du Jour : "Inscrire le thème, votre nom et la durée estimée directement dans la 1^{ère} ligne d'un tableau ci-dessous (cellules bleues). Ne rien écrire dans la liste ci-dessous!! Elle se met à jour automatiquement en fonction de vos données. Si vous remplissez également la 2^{ème} ligne (dés à développer) à l'avance, cela rend les échanges plus fluides (on va droit au but) et le PV plus facile à écrire. Merci!"

1/ SUIVI TO DO

2/ PV CA -Aude -7

3/

4/

5/

6/

7/

8/

9/

10/

1/

1- SUIVI TO DO

Autre entrée de table des matières si a été trouvée :		
To-Do (réglez en retard/en court/écarté)	Responsable =	Etat et échéance =

top

2/ PV CA -Aude -7

Si vous remplissez également cette ligne à l'avance, cela rend les échanges plus fluides (on va droit au but) et le PV plus facile à écrire. Merci!

Decisions to

To Do =	Responsable =	Date d'échéance =

3/

Decisions to

To Do =	Responsable =	Date d'échéance =

top

4/

Decisions to

To Do =	Responsable =	Date d'échéance =

top

5/

Decisions to

To Do =	Responsable =	Date d'échéance =

- **Annexe 4 : Comptes et bilan financier de l'année 2025**
- **Annexe 5 : PV AG de 2025**